



Initiative ministérielle : « Relève agricole et entrepreneuriat » (IMRAE 2024-2025)

Documents et outils pour les demandeurs
1^{er} novembre 2024

Chantal St-Laurent, agr. MBA
Martin d'Amours, agr.
Pascal Cyr
DRPMAPA

Contexte projet d'optimisation d'IMRAE

- Sondage auprès de la clientèle IMRAE 2023-2024 et des employés du MAPAQ
 - Trop d'informations et d'efforts demandées à la clientèle pour le montant d'aide financière octroyée
 - Qualité des dossiers déposés très variable
- Solutions apportées
 - Révision des documents à compléter par la clientèle
 - Élaboration de gabarits de plan d'affaires axés seulement sur les informations essentielles
 - Deux volets selon le chiffre d'affaires permettant un allègement administratif
 - **Exploitations agricoles existantes (chiffre d'affaires annuel est de moins de 50 000\$) et nouvelle entreprise agricole – VOLET 1** : 4 critères comprenant 15 sous-critères d'analyse
 - **Exploitations agricoles existantes (chiffre d'affaires annuel est de 50 000\$ ou plus) – VOLET 2** : dépôt simplifié et 1 critère comprenant 7 sous-critères d'analyse



Gains anticipés

- Pour la clientèle
 - Les gabarits précisent les informations demandées et aident la clientèle
 - L'information est organisée et standardisée assurant une équité entre les demandeurs
 - Un allègement administratif selon le type de demandeur afin de réduire les informations demandées



**Une démarche de dépôt simplifiée et
une expérience client bonifiée**

À CONSULTER - avant le dépôt d'une demande d'aide financière

- Infolettre IMRAE
 - Site web / Répondants régionaux de l'initiative / Simulateur d'admissibilité
- Site web IMRAE
 - Texte du programme
 - Simulateur d'admissibilité
 - Documents à déposer
 - Liste des répondants régionaux de l'initiative
 - Capsules d'information (Formulaire de demande d'aide financière / Onglets du fichier des prévisions budgétaires-3 ans)
 - Fiches d'information
 - Planifier la construction ou l'adaptation d'un bâtiment agricole / Réussir son nivellement et son drainage souterrain en 3 étapes
 - Réussir la mise en culture d'une terre agricole dévalorisée / Choisir les bons animaux d'élevage
 - Réussir l'implantation de plants considérés comme des immobilisations



Simulateur d'admissibilité

Outil de validation simple

- Questionnaire pour la clientèle à partir de Microsoft Forms
 - Outil d'accompagnement équivalent pour les répondants

Objectif d'aider les demandeurs à :

- évaluer s'ils répondent aux différents critères d'admissibilité;
- cibler le volet dans lequel déposer;
- connaître les documents obligatoires à déposer.

RAPPEL : Dossier complet (deux options)



- **Exploitations agricoles existantes (chiffre d'affaires annuel est de moins de 50 000\$) et nouvelle entreprise agricole – VOLET 1**

- Formulaire de demande d'aide financière
- Copie du diplôme du dirigeant admissible
- États financiers
- Gabarit de plan d'affaires **complet** spécifique à l'IMRAE 2024-2025
- Prévisions budgétaires – 3 ans



Pour la nouvelle entreprise :
*une preuve qu'elle est
propriétaire ou locataire du site
où sera réalisé le projet*

- **Exploitations agricoles existantes (chiffre d'affaires annuel est de 50 000\$ ou plus) – VOLET 2**

- Formulaire de demande d'aide financière
- Copie du diplôme du dirigeant admissible
- États financiers
- Gabarit de plan d'affaires **partiel** spécifique à l'IMRAE 2024-2025
- Prévisions budgétaires – 3 ans

Formulaire de demande d'aide financière

- Dossier d'enregistrement à jour
- Remplir chacune des sections du formulaire (validation des critères d'admissibilité)
- Volet 1 **vs** Volet 2
 - Chiffre d'affaires (50 000\$) selon E/F du comptable: Produits, Chiffre d'affaires + autres produits, Produits + autres produits
 - Chiffre d'affaires (50 000\$) selon T2042 : Revenu brut (ligne 9659 de la partie 3)
 - Chiffre d'affaires (50 000\$) selon Annexe 125 : Total des revenus (ligne 9659)
- Description du projet
 - Le projet doit être réalisé avant le **31 janvier 2026**
- Coûts et financement

[Formulaire de demande d'aide financière - Initiative ministérielle « Relève agricole et entrepreneuriat » 2024-2025](#)

2- Gabarit de plan d'affaires spécifique

- Plan d'affaires (ne pas négliger le contenu)
- Possible de déposer un plan d'affaires à jour du demandeur avec référence de l'information dans les différentes sections du gabarit et/ou compléter les informations si elles ne se retrouvent pas dans le plan d'affaires à jour du demandeur
- Prendre en considération les éléments d'information précisées sous diverses questions
- Admissible aux aides financière du Réseau Agriconseils

VOLET 1 : Exploitations agricoles existantes (chiffre d'affaires annuel est de moins de 50 000\$) et nouvelle entreprise agricole

[GA_gabarit-plan-affaires-complet-specifique-IMRAE-volet1_MAPAQ.docx](#)

VOLET 2 : Exploitations agricoles existantes (dont le chiffre d'affaires annuel est de 50 000\$ ou plus)

[GA_gabarit-plan-affaires-partiel-specifique-IMRAE-volet2_MAPAQ.docx](#)

3- Prévisions budgétaires-3 ans

[PB_previsions-budgetaires-3ans-IMRAE_MAPAQ.xlsx](#)

4- Autres documents pertinents (rappel)

- Capsules d'information
- Fiches d'information par catégorie de projets

Pour des précisions ou des informations

[Liste des répondants régionaux](#)

INITIATIVE MINISTÉRIELLE :
**RELÈVE AGRICOLE
ET ENTREPRENEURIAT**
2024-2025



**Merci de votre participation
Question?**